



## LE MOT DU MAIRE

L'époque des congés étant arrivée, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous souhaiter à toutes et à tous de profiter au maximum de ces moments de repos, afin d'oublier, si c'est possible, tous les tracés journaliers.

Sur notre commune, l'année 2009 verra l'aboutissement de deux grands dossiers : La **création d'un nouveau parking scolaire** de 138 places, pour un montant de 336 000 € et le démarrage, en décembre, du nouveau **groupe scolaire primaire**.

La **Convention d'Aménagement des Écoles**, signée avec le Département, nous permettra, sur quatre années, de bénéficier de subventions correspondant aux 6 unités pédagogiques que nous mettons en service. Cette aide (le maximum que nous puissions obtenir) représente 6 fois 60 % de 30 000 € et s'ajoute aux 5 autres subventions servant à financer le mobilier : 50% de 2 300 €.

Notre sénateur, M. Xavier PINTAT, nous a attribué la somme de 15 000 €. De plus, nous pouvons encore obtenir 35 000 € par la Dotation Générale d'Équipement, le reste restant à notre charge, car le dossier se monte pour l'instant à 1 027 313 € TTC.

Nous avons de plus entamé la réflexion sur les autres projets communaux. L'étude pour lancer la deuxième **Convention d'Aménagement de Bourg** est en cours. Elle aboutira en fin d'année, ce qui nous permettra d'avoir les chiffres nécessaires aux prises de décisions en 2010, pour des débuts de réalisation en 2011.

La **reconversion de la zone de Bel-Air** est en cours. Un accord est intervenu sur la répartition des espaces disponibles entre HOSTEIN LAVAL, ANCOR et BRUN & DOVTE. Ces projets pourront se développer dès que les terrains auront été cédés à la commune par la société CEMEX.

Le projet de **téléski nautique** avance, les entrepreneurs commenceront les travaux en septembre pour un démarrage en avril 2010.

Nous avons commencé l'aménagement de la **zone de Bronturon**, en faisant un premier nettoyage de l'espace se trouvant autour de l'étang des pêcheurs. Ce travail sera poursuivi sur plusieurs années, afin de compléter par des tables et des bancs. Un **parcours santé** va être aménagé autour de l'étang des Jaugas et les **boucles locales de randonnées** vont commencer à voir le jour.

Quant au **réaménagement de notre bourg** et pour répondre à de multiples interrogations, il a semblé important à la Municipalité de favoriser l'implantation de petits commerces, afin d'en dynamiser l'activité. Votre commune a ainsi cautionné la création d'un commerce de presse, ce qui a permis d'assurer le maintien d'un service postal minimum sur notre village. Nous avons également ouvert un petit marché qui se trouve maintenant dans le



## LE MOT DU MAIRE

centre bourg, à la grande satisfaction des commerçants et des clients. Cependant, que les habitudes de consommation sont difficiles à changer ! Nous faisons l'effort maximum pour créer de nouveaux espaces et répondre aux attentes de notre population, mais il est indispensable, pour que ces services se pérennisent, de les faire vivre. C'est pour cette raison que nous vous le rappelons encore une fois : il est très important que vous PAR-TI-CI-PIEZ. C'est essentiel pour assurer leur réussite.

Notre programme est très chargé, mais comme vous pouvez vous en rendre compte, votre équipe communale fait évoluer tous les dossiers qu'elle vous a proposés.

Espérant ainsi répondre à vos attentes, je vous renouvelle mes souhaits de bonnes vacances.

